

## Compte-rendu Réunion de lancement du Projet Alimentaire Territorial 10 décembre 2018

*Lieu : Salle du club house de Tennis de Biganos*

*Secrétaires de séance : Sylvie Ducasse, Agathe Bourson, Damien Toublant*

*Liste des participants en annexe 5*

**ERRATUM : ce compte-rendu annule et remplace le précédent compte-rendu. Il prend en compte les modifications demandées par le Conseil Départemental de la Gironde. Elles concernent principalement la page 5 (atelier 2 sur l'installation agricole)**

**La prochaine rencontre se tiendra à Belin-Beliet le 5 février 2019 à 14h.**

### **Objectifs de la réunion :**

Cette réunion fait suite à celle du 12 juillet 2018 (Domaine de Certes, Audenge) où les constats et enjeux ont été discutés et partagés par les participants. Véritable acte de naissance de la démarche territoriale de relocalisation des filières agricoles et alimentaires, l'ensemble des acteurs avait donc décidé de programmer une prochaine réunion pour lancer officiellement le Projet Alimentaire Territorial (PAT). La présente réunion a pour objectif de définir ensemble :

- Les objectifs et perspectives de travail collectif
- Le mode de gouvernance du projet

### **Mot d'ouverture de Jean-Marc Louvet,**

*Citoyen, père de 2 enfants et co-fondateur du Collectif Aliment-Terre.*

M. Louvet souligne la forte dépendance alimentaire des communes du pays Bassin d'Arcachon Val de Leyre, liée à la quasi-absence d'agriculture de proximité. Il appelle à une reconquête de la ceinture maraîchère et à une démarche collaborative entre différents acteurs pour œuvrer, ensemble, à la relocalisation des filières agricoles et alimentaires sur les 17 communes du Pays. *cf. annexe 3*

### **Mot de bienvenue de Dominique Fédieu,**

*Président de la Commission agriculture, mer et forêt au sein du Département de la Gironde*

M. Fédieu soutient l'initiative du Collectif Aliment-Terre et la démarche du PAT. Il indique qu'il présentera lors de la prochaine plénière du Conseil départemental, la stratégie girondine alimentaire en lien avec l'Agenda 21 pour 2030, selon 3 axes : exemplarité interne, innovation territoriale (interscot, observation foncier, pactes territoriaux, soutien aux acteurs), Girondins acteurs de leur alimentation saine et responsable. Les mesures d'action s'accompagnent de financements et pourront aider des démarches comme celle-ci.

### **Mot de bienvenue de Bruno Lafon**

*Maire de Biganos*

M. Lafon souligne son intérêt pour l'initiative qui « commence à prendre corps » et dont le « territoire a besoin ». Il insiste sur la nécessité de concrétiser le projet.

**Justine Bosredon, chargée de mission Agenda 21 du Conseil Départemental de la Gironde, anime la séance.**

### **Tour de table.**

Lecture par Damien Toublant du soutien de Brigitte Allain, ancienne députée de la Dordogne, porteuse de l'inscription du dispositif PAT dans la loi du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF 2014). *cf. annexe 4*

**Certains participants soulignent l'absence de nombreux élus ou représentants des communes du pays Bassin d'Arcachon Val de Leyre.**

## **QU'EST-CE QU'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL ?**

### **Introduction par Nathalie Corade**

*Maître de conférences en économie à Bordeaux Sciences Agro*

La LAAAF 2014 pose le cadre des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), basés sur la concertation, la structuration des filières, des circuits courts, de l'alimentation locale... Les acteurs du territoire doivent s'approprier la démarche et l'adapter car la loi est souple et laisse une grande marge de manœuvre aux territoires.

- Les PAT peuvent recouvrir une diversité de formes en termes de rythme, d'échelle, d'implication citoyenne, d'élus ... distinction entre les « PAT des villes et des champs (ruraux, urbains) »

- Nécessité d'une volonté commune, d'un partage d'intérêts, d'un projet collectif, de l'adhésion des élus, etc. Quel que soit le point de départ, il doit toujours y avoir une rencontre de l'ensemble des acteurs.

- Soutien financier possible via un appel à projets annuel du Programme National pour l'Alimentation (PNA)

- les temps de vie de ces projets sont très différents compte tenu de la diversité des territoires, des enjeux, des acteurs. Entre les temps de compréhension, de partage, de gestation, d'émergence, les PAT nécessitent plusieurs années.

Ex. : PAT du Grand Bergeracois : démarré en 2015, il a vécu un temps de latence jusqu'à son redémarrage en 2018.

**Faire vivre le projet est essentiel, l'animation est primordiale, elle nécessiterait le temps d'un salarié, animateur du PAT. Ce qui pose la question des moyens.**

### **Intervention de Marie-Christine Lemonnier**

*Maire de Belin-Beliet et présidente de la Communauté de Communes du Val de Leyre*

Mme Lemonnier souligne la chance que rencontre le projet de PAT car les 17 communes du pays Bassin d'Arcachon Val de Leyre travaillent actuellement sur leur PLU et le nouveau SCOT est en cours d'élaboration. C'est l'occasion de réfléchir collectivement, de **co-construire** un projet de territoire au sein du SCOT. Les Fonds européens (Leader) peuvent aider le PAT, selon une déclinaison par bassin de vie, plus que par communes.

Elle insiste sur le fait que si toutes les communes n'adhèrent pas au PAT dès le début, cela n'est pas grave ; il suffit de la volonté de quelques-uns pour construire ensemble.

Mme Lemonnier témoigne de la situation au sein de la CdC du Val de l'Eyre et notamment à Belin-Beliet :

- les espaces agricoles peuvent ne pas forcément être éloignés de l'habitat, ils peuvent être au cœur même du village. Le règlement du PLU doit le permettre.

- elle accueille des porteurs de projet agricoles pour les guider dans leur démarche.

- elle insiste sur la possibilité d'inscrire dans les DSP en restauration collective, une incitation à développer les « cycles » courts et à créer des marchés de producteurs locaux pour développer les débouchés.

## **ATELIER 1 - QUELLE GOUVERNANCE ?**

### **Retour d'expériences présentées par Nathalie Corade.**

Les réflexions autour du PAT peuvent tout à fait commencer sans que tout le monde soit autour de la table. Même sans compétence agricole, les acteurs du territoire doivent être en capacité de discuter et décider d'objectifs communs.

Il est tout à fait possible de travailler sur des actions sans avoir finalisé la gouvernance.

Parmi les exemples cités, celui de Bordeaux Métropole : les travaux ont commencé par la réflexion sur la gouvernance : création d'un Conseil Consultatif comprenant l'ensemble des parties prenantes et d'un comité de pilotage coordonnant les différents comités thématiques et collègues d'acteurs.

### **3 questions posées :**

- Quelle composition pour le comité d'animation ? Y-a-t-il des compétences, des structures, des personnes manquantes ?
- Quelle fréquence de rencontre ?
- Quelle animation ? Qui anime ? Qui mobilise ? Qui invite ? Où ?...

### **---- Résultats des travaux en sous-groupe ----**

Il est proposé de constituer un conseil consultatif et un comité technique traitant des thématiques du foncier, de la restauration collective, du développement agricole.

### **Les missions du conseil consultatif seraient de :**

- Coordonner, animer les acteurs
- Co-construire une charte de l'alimentation territoriale
- Représenter, être l'interlocuteur identifié pour tous les acteurs de la filière alimentaire.

### **Sa composition :**

Trois collègues d'acteurs : les institutions, les acteurs économiques, la société civile.

Attention à bien associer le parc naturel régional, le parc marin et d'autres acteurs potentiellement oubliés.

### **La fréquence des réunions :**

Une plénière par trimestre (?) et des réunions thématiques plus régulières (?)

### **L'animation :**

Elle serait assurée par une structure dédiée collégiale. Le collectif doit se doter d'un-e chargé-e de mission assurant l'animation, la représentation et le soutien technique au bon déroulement du PAT.

### **Réactions :**

- Mme Lemonnier précise le fait que le pays Barval n'aura pas de structure juridique avant 2021. Pour l'instant, son existence tient uniquement d'une volonté des intercommunalités de travailler ensemble.
- La future structure se devra d'être un guichet unique pour aiguiller les porteurs de projet agricole. Jean-Roland Barthélémy, administrateur du Collectif Aliment-Terre, témoigne du fait que 17 porteurs de projet ont sollicité le Collectif en 3 ans sur de nombreuses questions liées aux débouchés, au foncier, aux acteurs, etc.

- Hervé Georges, président de l'AGAP (Association Girondine pour l'Agriculture Paysanne) rappelle le rôle de la SAFER Gironde qui est un opérateur incontournable. Les communes ne doivent pas hésiter à la solliciter.

## **ATELIER 2 - L'INSTALLATION AGRICOLE**

### **Retour d'expériences de Mélodie Thinon**

*Animatrice de l'association Porte-Greffe, accompagnant les tests d'activité agricoles en Gironde.*

Facilite l'accès au foncier, au capital et aux réseaux professionnels pour des néo agriculteurs, en reconversion professionnelle, la plupart vers le maraîchage, qui nécessitent une formation (lien avec le CFPPA de Blanquefort). En 2017, sur 11 porteurs de projets, 3 se sont installés, 4 ont réalisé la phase test. L'objectif est de permettre à ces professionnels d'éprouver et conforter leur projet afin de se lancer par la suite dans l'installation d'une activité qui leur permette de vivre décemment.

De nombreux porteurs de projets agricoles désirent s'installer sur le territoire girondin et des acteurs comme Porte-Greffe peuvent les aider et accompagner les collectivités.

### **Réactions :**

- De quelle surface ont besoin ces porteurs de projet agricoles ? Cela dépend des types de production et du contexte du foncier. Là où un maraîcher peut nécessiter 3-4 ha voire dans certains cas, moins d'1 ha, un paysan-boulangier aura nécessairement besoin de bien plus de surface. Cela dépend aussi de la qualité des sols. Ceci étant, des exemples locaux montrent qu'il est tout à fait possible de cultiver sur des sols sableux et d'en tirer de bons rendements.
- Anne Hermann, conseillère en développement agricole au Département de la Gironde, témoigne des dossiers instruits lors des CDOA (Comités Départementaux d'Orientation Agricole). Il en ressort que les projets d'installation vont très souvent ne pas dépasser les 6 ha avec, concernant le maraîchage, des surfaces qui peuvent avoisiner les 4000 m<sup>2</sup> (surfaces en baisse au fur et à mesure des années). Mais elle insiste sur le fait que le contexte dans lequel ces projets s'installent doit permettre un agrandissement pour envisager des rotations.
- Hervé Georges témoigne du fait qu'il y a un certain nombre d'échecs d'installation en micro-ferme et qu'il faudrait organiser un suivi des porteurs de projet avant et après échec. L'AGAP le fait mais ils manquent de moyens.

### **---- Résultats des travaux en sous-groupe ----**

#### **L'objectif commun pour l'installation agricole serait de :**

- Mobiliser et diversifier les moyens favorisant les installations agricoles
- Créer un ou plusieurs espaces tests, une ou plusieurs zones agricoles protégées (ZAP)
- Effectuer un inventaire communal du foncier agricole et potentiellement agricole
- Prendre en compte les projets agricoles et alimentaires au sein des documents d'urbanisme
- Préserver et développer le foncier agricole par les différents outils règlementaires et juridiques potentiels : zonage agricole au sein des PLU et PLUi, PEANP, ZAD...
- Mener la veille foncière via les DIA de la SAFER
- Acquérir et stocker du foncier à vocation agricole, via la SAFER et les aides financières du CD 33
- Accompagner les candidats à l'installation
- Aider les collectivités locales dans la mise en place de projets agricoles locaux
- Mettre en place un « convertisseur alimentaire » (existe au sein de la Safer ?)

### **Les engagements pour la prochaine réunion du 5 février 2018 :**

Présenter le rôle des acteurs et les principaux outils disponibles pour préserver et développer le foncier agricole (contexte foncier girondin, enjeu de la prise en compte des projets agricoles et alimentaires locaux dans les doc d'urbanisme, rôle de la SAFER, dispositif des réserves foncières, ZAP, PEANP, procédure de terres incultes, rôle de la chambre d'agriculture, l'AMI du CD 33).

### **Les autres engagements**

- Lancer une étude sur le foncier agricole à l'échelle du SCOT du Bassin d'Arcachon Val de Leyre selon la méthodologie établie par l'Université de Bordeaux Montaigne permettant de recenser à la parcelle les terres agricoles et potentiellement agricoles
- Mettre en place un ou des observatoire(s) foncier(s) agricole(s) locaux permettant d'effectuer le suivi du foncier agricole
- Le Département accompagnera les projets en fonction de ses dispositifs d'intervention

## ANNEXE 1 : Courrier d'invitation



Madame, Monsieur,

Forts du constat de la nécessité de relocaliser l'alimentation, partagé par une diversité d'acteurs\* lors de la réunion du 9 juillet 2018, nous vous invitons à participer à la première réunion plénière de lancement du Projet Alimentaire Territorial (PAT) le **lundi 10 décembre 2018, de 14h à 17h30 à la salle du club-house de tennis de Biganos, 3 Rue de la Verrerie 33380 Biganos.**

Programme de la réunion :

- Présentation de la démarche de Projet Alimentaire Territorial (PAT)
- Réflexion sur les actions en fonction des échelles (communes, intercommunale, pays) et des délais
- Exemples d'actions
- Constitution du comité de pilotage

Merci de confirmer votre venue en réponse à ce courriel.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

PJ : Compte-rendu de la réunion du 9 juillet 2018

Dominique Fédieu  
Conseiller Départemental de la Gironde  
Président de la Commission Agriculture,  
Mer et Forêt

Association Collectif Aliment-Terre  
Bassin d'Arcachon Val de Leyre

\*SAFER, Conseil Départemental de la Gironde, mairies du Bassin d'Arcachon et du Val de Leyre, Association Girondine pour l'Agriculture Paysanne, organisations professionnelles agricoles, agriculteurs et porteurs de projets agricoles, chercheurs, étudiants en agronomie, Association Collectif Aliment-Terre, etc.

## ANNEXE 2 : Ordre du jour

### Réunion plénière de lancement du Projet Alimentaire Territorial sur le Bassin d'Arcachon Val de Leyre

Lundi 10 décembre 2018

---

#### 14h Accueil café

#### 14h15 : Bienvenue

- **Mot de bienvenue du Collectif Aliment-Terre**

Propos introductif (dont messages clés sur le foncier) et objectifs de la réunion : le lancement du « officiel » du PAT et constitution du « comité d'animation »

- **Justine Bosredon détaille l'objectif :**

Définir ensemble :

- Les objectifs et perspectives de travail collectif
- Le mode de gouvernance du projet

Puis, Justine Bosredon annonce le programme, le timing serré et donne la parole à M. Lafon en le remerciant de l'accueil.

- **Mot de bienvenue de Monsieur Lafon, maire de Biganos**
- **Mot de bienvenue de Monsieur Fédieu, conseiller départemental de la Gironde et président de la Commission Agriculture, Mer et Forêt**

#### 14h30 : tour de table rapide : nom + structure

Et, lecture du bref mot d'encouragement de B. Allain, ex-députée de la Dordogne

#### 14h40 : Propos introductif : Nathalie Corade, maître de conférences à Bordeaux Sciences Agro

Qu'est-ce qu'un PAT ? Que dit la loi ?

Qui et qu'est-ce que ça concerne ? Diversité des acteurs, transversalité, etc.

Pourquoi se lancer dans un PAT ? Quel intérêt/Quelle "valeur ajoutée" par rapport à d'autres dispositifs existants ?

#### 14h50 : questions/réactions

..... **ZOOMS sur 3 thématiques**

#### 15h : La gouvernance

Témoignage Nathalie Corade : exemples de gouvernance et retours d'expériences

#### 15h10 : En sous-groupes de 4, répondre aux questions suivantes :

- Quelle composition pour le comité d'animation ? Y-a-t-il des compétences, des structures, des personnes manquantes ?
- Quelle fréquence de rencontre ?
- Quelle animation ? Qui anime ? Qui mobilise ? Qui invite ? Où ?...

#### 15h30 : Construction collective de la gouvernance du projet

#### 15h40 : L'installation agricole

Témoignage Porte-Greffe : espace-test agricole

**15h50** : En sous-groupes de 3, répondre aux questions suivantes :

- Sur la question de l'installation agricole sur le territoire du pays Bassin d'Arcachon Val de Leyre, quel pourrait être notre objectif commun ?
- Afin d'atteindre cet objectif, pour la prochaine rencontre du mois de février, je m'engage à ...

16h10 : Partage des objectifs et engagements en grand groupe

..... **16h20 : PAUSE** .....

**16h30 : La restauration collective (non abordé)**

Témoignage Pays BARVAL : « Des produits de la mer locaux dans les assiettes de nos enfants » (FEAMP)

**16h40** : En sous-groupes de 3, répondre aux questions suivantes :

- Sur la question de la restauration collective sur le territoire des 17 communes, quel pourrait être notre objectif commun ?
- Afin d'atteindre cet objectif, pour la prochaine rencontre du mois de février, je m'engage à...

**17h** : Partage des objectifs et engagements en grand groupe

.....

**17h10 Vue d'ensemble :**

On récapitule les objectifs collectifs, les engagements individuels et la gouvernance du projet

**17h20 : Préparation collective de la prochaine rencontre :**

Choix d'une date : ... février 2019

Thèmes à l'ODJ :...

Lieu d'accueil :....

Gestion de l'invitation :....

Animation de la rencontre :...

**17h30 : Remerciements**

Envoi du CR dans les 15 jours



## ANNEXE 3 : Mot d'introduction du Collectif Aliment-Terre

Par Jean-Marc Louvet

Bonjour,

Je suis Jean-Marc Louvet, père de deux enfants qui vont à l'école et au collège du Teich. Je suis scientifique l'INRA en charge d'études sur les changements climatiques en forêts.

Merci d'avoir répondu à l'invitation de l'association Collectif Aliment-Terre soutenue par le Conseil Départemental de la Gironde dans sa démarche citoyenne pour un Projet Alimentaire sur notre pays Val de l'Eyre - Bassin d'Arcachon, projet acté lors de la réunion de Certes en juillet dernier.

Notre association est composée de médecins, de professeurs, d'agriculteurs, d'urbanistes, de parents d'élèves, d'ingénieurs, de scientifiques, de commerçants et d'étudiants, bref de citoyens engagés bénévolement.

**L'état d'urgence climatique et sanitaire absolu est déclaré pour l'humanité.** Nous, citoyens et élus devons agir collectivement dès aujourd'hui par une action directe notamment pour une alimentation locale et d'origine biologique, action basée sur un diagnostic précis qui implique une vision et des objectifs partagés par les acteurs économiques, institutionnels et citoyens.

En novembre, un camion a été bloqué par une manifestation. Il aurait pu l'être pour beaucoup d'autres raisons. Conséquence, les collégiens n'ont pas eu les frites annoncées au menu ! C'était la soupe à la grimace... Cet incident montre la dépendance quasi-totale de notre territoire aux énergies fossiles et aux produits alimentaires venant de loin. Les huitres ou le maïs ne suffiront pas à nourrir la population et les vacanciers...

La sécurité alimentaire est un objectif atteignable que d'autres territoires ou communautés urbaines ont placé comme priorité. Nous le verrons au cours de cette réunion. Pour celles et ceux qui ont la mémoire d'un passé proche, l'agriculture était présente partout sur notre territoire. Si nos aînés réussissaient, pourquoi pas nous ? Notre espace n'étant contraint que par les limites que nous lui fixons, l'agriculture peut et doit retrouver sa place avec la forêt naturelle ou cultivée, les espaces naturels à préserver et l'urbanisation à maîtriser. Une étude précise menée cette année par des étudiants en géographie de Bordeaux dresse la carte des 382 ha en friches des communes du sud Bassin.

De nombreux candidats à l'installation autour du Bassin, le plus souvent informés de façon trop partielle par les organismes sollicités, ont dû renoncer à leur projet.

La plupart souhaitent monter des micro-fermes, bien adaptées au contexte et à la demande de la population locale. Une thèse vient d'ailleurs de commencer ici sur l'importance des micro-fermes dans la transition agricole. Malgré la connaissance acquise des terrains et des prix, bien des projets butent sur l'impossibilité d'obtenir un terrain avec la garantie de stabilité permettant d'amortir le lourd investissement dans l'amélioration de la terre.

Les obstacles sont :

- l'espoir des propriétaires d'obtenir la constructibilité de leurs terrains, d'où un refus de s'engager dans un contrat de long terme en bail agricole ou dans une vente aux prix agricoles.
- cet espoir est sanctuarisé dans les partages des successions, dans des garanties d'emprunts et dans les évaluations des professionnels de l'immobilier.
- la lenteur de décision de tous les partenaires aboutit à faire partir les projets ailleurs, où l'accueil est meilleur, moins dubitatif sur la taille de la ferme et les productions envisagées.

Un signal fort et durable doit donc être donné pour l'autonomie alimentaire de notre territoire qui passe obligatoirement par une reconquête définitive de la ceinture agricole, maraîchère et d'élevage.

Les enfants et les parents du Teich ont très majoritairement et clairement exprimé au cours d'une enquête sur la restauration scolaire leur attente d'une alimentation de qualité produite ici. L'exigence forte de la société civile pour une démocratie participative doit inciter à un changement radical et très rapide des politiques publiques.

Nous sommes la première génération à bien comprendre les changements climatiques et la dernière à pouvoir en contrer les conséquences. Si notre génération trahit l'humanité, nos enfants nous accuseront avec raison. La question du jour est donc de savoir ce que chacun d'entre nous peut faire pour s'engager activement dès aujourd'hui avec enthousiasme dans cette démarche collaborative pour une alimentation 100% saine, locale et solidaire.

Je passe la parole à Justine Bosredon, chargée de mission de l'Agenda 21 du Département de la Gironde qui va détailler l'objectif de cette réunion.

Merci



## **ANNEXE 4 : Mot d'encouragement de Brigitte Allain, ancienne députée de la Dordogne**

### **Encouragement au Collectif Aliment-Terre.**

Députée de la XIVème législature j'ai la fierté d'avoir inscrit par mes amendements, le droit à la souveraineté alimentaire ainsi que les projets alimentaires territoriaux dans notre loi. En effet la loi d'orientation pour l'agro-écologie votée le 14 octobre 2014, a fait de l'ancrage territorial un des objectifs de la politique agricole et alimentaire.

***Aussi, je félicite le collectif Aliment-Terre, pour son initiative de lancement d'un Projet Alimentaire Territorial à l'échelle du pays Bassin d'Arcachon et Val de Leyre.***

Pour les consommateurs, comme pour les agriculteurs, un **Projet Alimentaire Territorial** permet de porter une véritable dynamique de territoire autour de notre alimentation, de tisser des liens sociaux et rétablir la confiance entre eux et avec les élus locaux.

**Avec les Conseils Alimentaires Territoriaux**, ce sont les citoyens, les élus locaux, les producteurs et transformateurs de l'alimentation qui décident ensemble, à partir d'un diagnostic partagé, quoi et comment produire pour répondre aux besoins alimentaires d'un bassin de vie.

La mise en œuvre de cette relocalisation alimentaire valorise les circuits de proximité, nos terroirs, et les productions biologiques, car elle implique le respect de la nature, des sols, de l'air, de l'eau et de la biodiversité. Elle contribue à réduire nos consommations en énergie fossile par la diminution et la régulation des transports et l'arrêt de l'utilisation d'engrais chimiques et de pesticides.

Mon rapport parlementaire (n° 2942) « **Et si on mangeait local** » met en évidence une grande attente des citoyens d'une agriculture écologique et d'en finir avec la malbouffe et le gaspillage alimentaire. En portant un **Projet Alimentaire Territorial**, les élus locaux et leurs concitoyens s'engagent dans la reprise en main de leur politique alimentaire, en rendant chaque région plus autonome et plus respectueuse de ses terres nourricières. Les collectivités locales, avec les acteurs de l'agroalimentaire et de l'économie sociale et solidaire, soutenus par le programme national de l'alimentation et le plan régional d'agriculture durable, ont la responsabilité de porter des actions pour structurer une organisation territoriale de ses systèmes alimentaires locaux.

Partout où des **systèmes alimentaires territoriaux** s'organisent, leur durabilité s'appuie sur la restauration collective publique. Leurs témoignages démontrent qu'ils sont porteurs d'un cercle vertueux valorisant nos capacités endémiques potentielles et les savoir-faire des femmes et des hommes sur nos territoires ruraux. Ils sont créateurs d'emploi, de valeur ajoutée et d'un aménagement plus harmonieux du territoire.

Ainsi, le Grand Bergeracois, territoire expérimental engagé dans cette démarche, redécouvre la richesse et la valeur agronomique de ses terres au bord de la Dordogne, de leur capacité à approvisionner son bassin de vie et contribuer à nourrir sa métropole bordelaise.

*La révolution écologique agricole nous est imposée par l'urgence de la lutte contre le réchauffement climatique. Un **Projet Alimentaire Territorial** répond à ces enjeux vitaux essentiels à la vie sur la planète.*

***Votre dynamisme, votre détermination à mettre en œuvre concrètement la transition écologique et sociale de nos consommations et productions alimentaires sera déterminante. Ce nouveau contrat social et écologique permet à chaque habitant du pays d'être acteur du vivre mieux.***

*Je souhaite que votre travail constructif soit productif et porteur d'espoir pour tous les habitants du pays Bassin d'Arcachon et Val de Leyre.*

*Brigitte Allain, ancienne députée écologiste.*

## ANNEXE 5 : Liste des participants

<b>NOM Prénom</b>	<b>STRUCTURE(S)</b>	<b>FONCTION(S)</b>
GEORGES Hervé	AGAP Confédération Paysanne Les Jardins Sillac	Président Membre Agriculteur
BOSREDON Justine	Conseil Départemental de la Gironde (Agenda 21)	Chargée de mission
CORADE Nathalie	Bordeaux Sciences Agro	Maître de conférences en économie
BOURSON Agathe	Bordeaux Sciences Agro & CNRS (programme MicroAgri)	Elève-ingénieure agronome et stagiaire auprès de MicroAgri
BEQUET Karla	Chambre d'Agriculture de la Gironde	Conseillère en développement Restauration collective
BARTHELEMY Jean-Roland	Collectif Aliment-Terre Nature&Progrès Gironde Landes de Gascogne	Administrateur Membre du Groupe Local
LABORIEUX Séverine	Collectif Aliment-Terre	Administratrice
LE POITVIN Florence	Collectif Aliment-Terre	Administratrice
LOUVET Jean-Marc	Collectif Aliment-Terre INRA	Administrateur Technicien Forêt et Changements climatiques
MEUNIER Thérèse	Collectif Aliment-Terre	Adhérente
NAUDY Amandine	Collectif Aliment-Terre	Administratrice
PERPINA Cyril	Collectif Aliment-Terre La Serre O Délices	Adhérent Agriculteur
TOUBLANT Damien	Collectif Aliment-Terre CNRS	Administrateur Doctorant
VIDEAU Frédéric	Collectif Aliment-Terre	Adhérent Médecin
ANDRIEU Laura	Conseil Départemental de la Gironde	Conseillère en développement
DRISSI Céline	Conseil Départemental de la Gironde	Attaché territorial – Urbanisme et développement des territoires
FEDIEU Dominique	Conseil Départemental de la Gironde	Conseiller Président de la Commission Agriculture, Mer, Forêt
HERMANN Anne	Conseil Départemental de la Gironde	Conseillère en développement
MERIC Marie	Conseil Départemental de la Gironde	Chargée d'opérations foncières
GIRAUDE Josiane	Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon	Adhérente
RICQUIER Hélène	Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon	Adhérente

DUCASSE Sylvie	Génération Futures	
GARCIA Marion	Les Jardins de Sillac	Animatrice
NADEAU Thierry	Magasin Les Q Terreur	Président, fondateur
FINOTTO Cécile	Mairie d'Audenge	Service des marchés publics
LEMONNIER Marie-Christine	Mairie de Belin-Beliet CdC Val de Leyre	Maire Présidente
LAFON Bruno	Mairie de Biganos Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest et CRPF	Maire Président
BART Sylvie	Mairie de Gujan Mestras	
VERISSON Luc	Mairie de Gujan Mestras	
BIOSCA Rebecca	Mairie de La Teste de Buch	Responsable Développement Durable
DELAMARE Aline	Pays BARVAL	Animatrice du programme DLAL-FEAMP
THINON Mélodie	Porte-Greffe	Animatrice
KOALAGA Bernadette	SEPANSO AMAP Sud Bassin Collectif Aliment-Terre	Adhérente
DOUET Anthony	SYBARVAL	Directeur
DUBREUILH Léa	Terre de Liens Aquitaine	Animatrice en charge de la sensibilisation et la mobilisation citoyenne
BANZO Mayté	UMR Passages Université Bordeaux Montaigne	Professeure de géographie
MELLAC Marie	UMR Passages CNRS	Maître de conférences en géographie
GOULAZE Hervé	UMR Passages – pôle de l'ENSAP	Doctorant paysagiste Historien de l'alimentation – ancien du PNR Landes Gascogne